

**Direction régionale académique des achats**

**CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE**

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

|  |  |
| --- | --- |
| **Pouvoir adjudicateur :** | **ETAT – Ministère de l'Education Nationale**  Madame la Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Rectrice de l’académie de Lyon, Chancelière des universités  Rectorat de l’académie de LYON  92, rue de Marseille - B.P. 7227  69354 LYON CEDEX 07 |
| **Objet du marché :** | **Fourniture de produits d’entretien, de produits d’hygiène et de petits matériels de nettoyage pour la région académique Auvergne Rhône Alpes**  Lot n°1 académie de Clermont-Ferrand  Lot n°2 académie de Grenoble  Lot n°3 académie de Lyon  Lot n°4 lot réservé pour l’ensemble de la région académique |
| **Référence du marché :** | Marché n° 2025031\_DRAA\_214\_FS |
| **Procédure retenue :** | La procédure de passation utilisée est l’appel d’offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L2142-2 et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. |

*Ce cadre de mémoire technique est à compléter par l’entreprise candidate. Il doit être scrupuleusement respecté.*

**Nom de l’entreprise candidate :**

**Choisir le(s) lot(s) pour lesquels l’entreprise dépose sa candidature :**

* Lot n°1 académie de Clermont-Ferrand
* Lot n°2 académie de Grenoble
* Lot n°3 académie de Lyon
* Lot n°4 lot réservé pour l’ensemble de la région académique

**Critère 2 : VALEUR TECHNIQUE DE L’OFFRE (sur 40 points)**

**Question n°1 / Sous-critère 2-1 : Qualité des produits et des échantillons (sur 20 points)**

Evalué selon les tests réalisés sur les échantillons.

**Les échantillons à fournir obligatoirement sont précisés dans le BPU de chaque lot.**

1a) Echantillons fournis :

* Oui

1b) Fiches techniques fournies pour chaque échantillon (voir BPU) :

* Oui

1c) Fiches de données de sécurité fournies (voir BPU) :

* Oui

1d) Provenance des produits indiquée dans le BPU (partie descriptif) :

* Oui

**Question n°2 / Sous-critère 2-2 : Cohérence des moyens mis en œuvre par rapport**

**aux prestations attendues (sur 10 points)**

2a) Nombre de salariés de l’entreprise :

2b) Chiffre d’affaires moyen annuel :

2c) Description des compétences et capacités professionnelles de l’équipe pressentie :

2d) Identification d’un interlocuteur référent dédié au marché :

2e) Coordonnées des interlocuteurs proposés pour chaque étape (nom prénom, qualité, téléphone, adresse email) :

* Commercial :
* Commande :
* Livraison :

* Facturation :
* Réclamation :

2f) Jours et horaires de travail de l’entreprise :

* Administratif :
* Commercial :

2g) Mise à disposition d’un outil de commande dématérialisé :

* Oui
* Non

Si oui, description des fonctionnalités de l’outil de commande dématérialisé :

**Question n°3 / Sous-critère 2-3 : Méthodologie et démarche qualité du candidat**

**dans l’exécution des prestations attendues (sur 10 points)**

3a) Méthodologie et organisation mises en place pour la réalisation des prestations (depuis la demande de devis jusqu’à la livraison sur les différents sites) :

3b) Délai de livraison proposé à compter de l’envoi de la commande (en jours ouvrés) :

(*Conformément à l’article 9 du CCP, le délai de livraison doit être de 5 jours ouvrés maxi à partir de la commande. Le candidat s’engage sur ce délai minimum).*

3c) Organisation du service après-vente en cas de réclamation (procédure à suivre, traçabilité des échanges, reprise ou échange de produits, modalités de renvoi, …) :

3d) Description des prestations d’avant-vente (conseils personnalisés, présentation/démonstration d’articles ou de produits sur site, tests de produits avec échantillons gratuits…) :

3e) Prestations d’accompagnement (formations d’accompagnement à l’utilisation de nouveaux matériels et/ou produits, sensibilisation à l’utilisation et la manipulation des produits d’entretien…) :

3f) Modalités pour la gestion des systèmes de distribution et centrales de dilution (installation, maintenance préventive, maintenance corrective…) :

**Question n°4 / Critère 3 : Démarche proposée par l’entreprise en matière environnementale et sociale (sur 10 points)**

4a) Qualité des produits proposés par l’entreprise en matière environnementale (par exemple : produits supplémentaires labellisés, quantité et qualité des produits écoresponsables proposés en variante, réduction des déchets grâce à l’utilisation de produits concentrés, actions en faveur des économies d’eau, etc.)

4b) Performance environnementale liée à l’exécution du marché public (politique d’optimisation de livraison, réduction des émissions de CO² des produits utilisés dans le cadre du marché, politique de réduction/d’amélioration des emballages, utilisation de matériaux recyclables dans les emballages et produits proposés, reprise des emballages, optimisation des livraisons…) :

4c) Actions de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) mises en œuvre pour ce marché public (embauche de personnel bénéficiant d’une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, mise en œuvre de l’Insertion par l’Activité Economique, mesures en faveur de la mixité des emplois, égalité salariale homme-femme, BEGES…) :